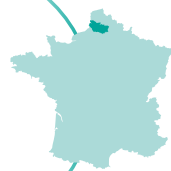


Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre



48^{ème} Site Ramsar français

La convention sur les zones humides est un traité **international en faveur de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides**. Elle est également appelée convention de Ramsar, du nom de la ville iranienne où elle fut adoptée en 1971.



MARAIS ET TOURBIÈRES
DES VALLÉES DE LA
SOMME ET DE L'AVRE



Focus sur la convention de Ramsar

Un engagement fort :

- 172 pays signataires,
- Près de 2500 sites labellisés Ramsar,
- Plus de 250 000 000 d'hectares de zones humides préservées



▲ Site de Ras Al Khor aux Emirats Arabes Unis

LES ZONES HUMIDES AU SERVICE DE LA NATURE ET DES HOMMES ...

Contribution à la **lutte contre le changement climatique**

Autoépuration des eaux

Approvisionnement et production alimentaire

Tourisme

Atténuation des **effets** du **changement climatique** sur le cycle de l'eau

Aménités paysagères

Réservoirs de biodiversité : 30% des espèces végétales remarquables et menacées vivent dans les milieux humides et environ 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones

... SONT DES MILIEUX EN DANGER !

Pression foncière

Pollution des eaux

Artificialisation des sols

Assèchement inondation

Surexploitation des ressources

Espèces exotiques envahissantes

Changement climatique

Pour en savoir plus sur la Convention sur les zones humides : www.ramsar.org

Site Ramsar des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre »

La **qualité exceptionnelle** de ces vallées tourbeuses est le résultat de contextes géologiques, géomorphologiques et climatiques particuliers. Au fil du temps, les activités des Hommes ont modifié ces milieux.

Un patrimoine **hérité**

Dès le Moyen Âge, la vallée a été découpée en biefs, séparés par des chaussées-barrages. De 1770 à 1835 la canalisation de la Somme modifie le paysage et le régime hydraulique.



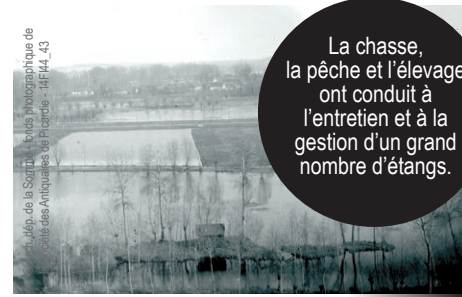
© Arch. dép. de la Somme - Fonds photographique de la Société des Antiquaires de Picardie - 14F40_54

En Haute-Somme des anguillères permettaient la capture des anguilles.



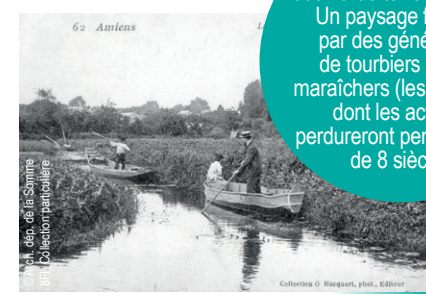
© FDA/AFMA/38

La chasse, la pêche et l'élevage ont conduit à l'entretien et à la gestion d'un grand nombre d'étangs.



© Arch. dép. de la Somme - Fonds photographique de la Société des Antiquaires de Picardie - 14F44_43

Les hortillonages, 300 ha de terre et d'eau... Un paysage façonné par des générations de tourbiers puis de maraichers (les hortillons) dont les activités perdureront pendant près de 8 siècles.



© Arch. dép. de la Somme - Fonds photographique de la Société des Antiquaires de Picardie

A partir du 18^{ème} siècle, l'exploitation de la tourbe (utilisée comme combustible), se développe avec l'apparition du grand louchet. Les trous d'extraction, appelés entailles, forment une multitude d'étangs.



© Arch. dép. de la Somme - Fonds photographique de la Société des Antiquaires de Picardie - 14F40_21

Les roselières, jadis très présentes dans la vallée, étaient fauchées pour la litière des animaux et la confection des toitures en chaume.



© Arch. dép. de la Somme - 35F11059_001.C

© Mitsuh Tanabe

▲ Production de riz au Myanmar

© Victor Bussel

▲ Bihoreau gris

© C480

▲ Jussie : espèce exotique envahissante

© Francesca Negrini

▲ Site de Ras Al Khor aux Emirats Arabes Unis

- 13 140 hectares
- 106 communes
- Labellisation :
18 décembre 2017

Un patrimoine naturel exceptionnel.....

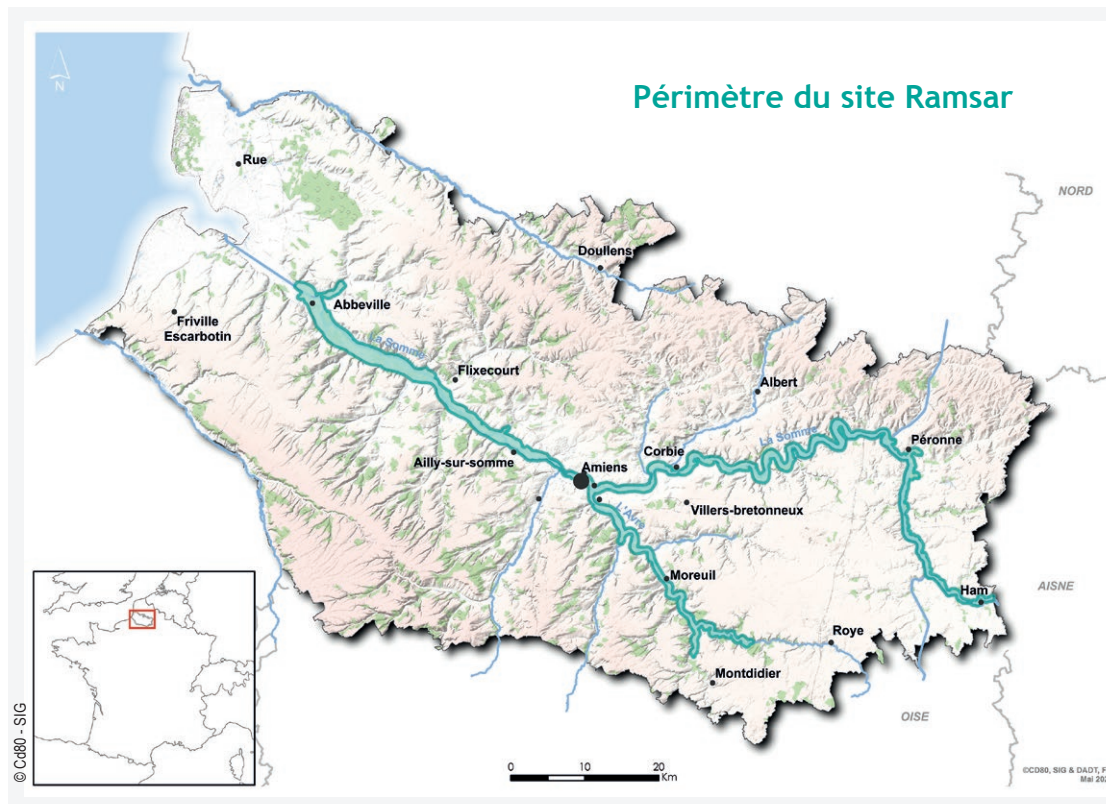


Une grande diversité de milieux, d'espèces et de paysages



Marais tourbeux alcalin

LES PLUS VASTES VALLÉES
TOURBEUSES ALCALINES
D'EUROPE DE L'OUEST



Ilots tourbeux boisés séparés par les bras de la Somme

Ce vaste corridor écologique constitue un lieu favorable au nourrissage, à la croissance, et à la reproduction de poissons, amphibiens, insectes, oiseaux...



Anguille européenne



Blongios nain

Pour de nombreux migrateurs, les Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre constituent des milieux favorables pour accomplir une partie de leur cycle de vie.



Boisement humide



Prairie humide



Roselière



Cordulie à corps fin



Grande douve

La diversité des milieux offre une multitude d'habitats propice au développement de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.

Un grand nombre d'espèces vulnérables et de communautés écologiques menacées sont présentes sur le site. Les préserver est une priorité.

Les menaces :

- Minéralisation de la tourbe
- Envasement
- Disparition des usages
- Eutrophisation des eaux
- Dysfonctionnements hydrauliques
- Habitats légers illégaux
- Artificialisation des espaces naturels
- Espèces exotiques envahissantes...

Un patrimoine vécu

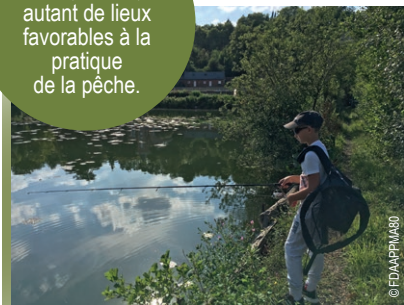
Au cœur des zones humides se mêlent de **nombreuses activités traditionnelles, économiques et récréatives**

L'élevage en zones humides est un atout majeur pour leur entretien. Des outils techniques et financiers sont mis en place pour soutenir cette activité.



Ham, Péronne, Amiens, Abbeville... dans la vallée de la Somme, la tradition du maraîchage perdure.

Etangs, fleuve, rivières, mares, ... autant de lieux favorables à la pratique de la pêche.



Des sentiers de ballades, évitant les secteurs les plus sensibles, permettent de découvrir et comprendre les zones humides.



La chasse est une activité traditionnelle dans la Somme. L'entretien des marais contribue au maintien de milieux ouverts.



Les 120 kilomètres de véloroute, aménagés le long du fleuve Somme, constituent un axe privilégié de découverte de la diversité des paysages.



Un patrimoine à préserver ...

Des acteurs engagés dans l'amélioration des connaissances, la gestion et la valorisation des zones humides

▲ Suivi de l'Anguille à Eclusier-Vaux



▲ Pêche électrique scientifique



▲ Etude des sols



La **connaissance** des écosystèmes et de leurs fonctionnements : un élément clé pour une gestion pertinente et efficace

▲ L'étrepage génère des conditions favorables pour le développement d'une flore pionnière.



▲ Les opérations de fauche permettent de rajeunir les milieux.



▲ Les partenariats entre acteurs de la préservation et éleveurs contribuent à la gestion de milieux.



La **préservation** et la **gestion** au service de la conservation des zones humides

▲ Chantier nature



▲ Sentier pédagogique



Des actions de **valorisation** pour découvrir et sensibiliser à la richesse des écosystèmes

Journée mondiale des zones humides



Tous les ans, le 2 février, a lieu la Journée Mondiale des Zones Humides. Au programme : sorties, chantiers nature, conférences...

Les avantages de la labellisation :

- Reconnaître au territoire un patrimoine naturel de valeur internationale
 - Favoriser l'attractivité économique et touristique du territoire
 - Renforcer l'éligibilité du territoire à d'importants programmes de financement
 - Animer un travail collectif en impliquant les habitants et les usagers
 - Offrir l'opportunité de travailler collectivement
 - Susciter l'émergence de nouveaux projets qui préservent et valorisent les zones humides
- S'inscrire en continuité du site Ramsar Baie de Somme et permettre à Amiens d'être l'une des quatre premières villes labellisées Ramsar
- Faire partie d'un réseau de sites Ramsar

Le Département de la Somme est l'organisme coordinateur du site Ramsar pour le site des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ». À ce titre, il élabore et anime le **Plan de gestion Ramsar** en lien avec les partenaires concernés. Ce plan de gestion détermine des grandes orientations et propose un plan d'actions opérationnel pour des projets pilotes visant à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides.

Préserver, conserver et valoriser

les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre sont d'un intérêt majeur. Les protéger est de la responsabilité de chacun d'entre nous !

Contact :

Conseil départemental de la Somme
Coordinateur du site Ramsar pour les
« Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre »

03 22 71 81 71

environnement@somme.fr

